

# Conférence de la Souveraineté alimentaire

## Synthèse des contributions du Groupe sectoriel Viandes blanches

(\* volaille de chair, œuf, porc, lapin, palmipède gras)

Référente : Christiane Lambert

### 1. Chiffres clé du secteur

(ec : équivalent carcasse ou équivalent coquille)

Filière 2024-2025	Consommation FR / habitant / an	Acteurs	Principaux produits	Principaux débouchés
Volaille de chair	31,6 kg ec	14 000 élevages, 200 abattoirs, 300 sites de transformation	Poulet 71%, Dinde 15%, Canard 10%, Pintade 1,4%, Poule 1,7%, Autre 0,9%	GMS ~41%, RHF ~15%, IAA ~14%, Circuits courts ~6%, Export ~23%
Œuf	239 œufs ec	3000 élevages, 250 conditionneurs, 30 sites de fabrication d'ovoproduits	Œufs coquilles 60% (9 milliards) Ovoproduits 40% (6 milliards)	Œufs coquille / GMS 47%, RHD 20%, Ovoproduits / IAA 33%
Porc	31,6 kg ec	8 100 élevages (>300 porcs/an) 30 abattoirs (>100000 porcs)	Charcuterie:75% du porc FR transformé en charcuterie, Viande fraîche	GMS 80 %, RHD 20%, export pour équilibre carcasse
Palmipède gras	175 g de foie gras	3500 élevages, une vingtaine abattoirs spécialisés + ~ 400 Ets agréés à la ferme	Foie gras ~50%, Magrets ~25%, Confits&autres ~25%	GMS ~45%, RHF ~40%, Circuits courts ~5%, Export ~10 %
Lapin	0,3 kg ec	600 élevages, 19 abattoirs (9 principaux)	Lapin entier = 48% Demi lapin = 12% Morceaux = 40%	GMS 64%, RHD 36%
Génétique	-	65 entreprises, 116 couvoirs, 4500 emplois directs, 15% des emplois liés à l'élevage en FR	Œufs à couvrir : 1,5 milliard Poussins d'un jour : 1 milliard Lapins reproducteurs : 1 million	Export aviaire 635M€, 4ème contributeur au solde commercial agricole
Alimentation animale	-	500 entreprises, dont 187 fabricants d'aliments, 287 usines en France, 15000 salariés, CA : 12,7 milliards €	19,7 millions t d'aliments composés destinés aux animaux de rente, fabriqués avec 73% de matières premières françaises	Filières françaises : Aviculture 41%, Porc 32%, Ruminants 22%, Autres 5% ; Export : 1,5 milliards €

### Diagnostic de la situation actuelle :

**Enjeux principaux par rapport à la souveraineté, niveau de souveraineté et tendances :** Le niveau de souveraineté demeure globalement satisfaisant pour 4 des 5 filières viandes blanches, qui restent proches de l'autosuffisance. Une exception notable concerne toutefois le poulet de chair, pour lequel les imports représentent plus de 50 % de la consommation nationale. Toutefois, la tendance générale est à une dégradation progressive, liée à un effet de ciseau entre des débouchés en hausse durablement (+ 2%/an) et une production qui stagne (voire recule pour certaines filières) à cause d'un déficit de compétitivité face aux concurrents étrangers.

1

Ce document est l'une des synthèses sectorielles des Conférences de la souveraineté alimentaire. Il a été élaboré dans ce cadre par les professionnels du groupe "Viandes Blanches" animé par Mme Christiane Lambert. Il n'engage pas le ministère.

### **Menaces :**

- Un faible renouvellement des générations en élevage : investissements en bâtiment très élevés, lourdes contraintes réglementaires et acceptabilité locale souvent conflictuelle.
- Une très faible rentabilité des industries de la viande met aussi en péril la pérennité des outils d'aval.
- Les discours critiques sur l'élevage posent un enjeu d'acceptabilité sociale et de soutenabilité des filières, avec des impacts potentiels en souveraineté alimentaire et solde du commerce extérieur.

**Opportunités :** Les viandes blanches disposent de plusieurs atouts qui les positionnent comme un secteur clé pour l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire :

- Une consommation dynamique au niveau mondial, en croissance aussi en France portée par des produits pratiques et faciles à cuisiner, attractifs sur le plan nutritionnel et abordables.
- Des filières caractérisées par un maillon de la génétique leader dans le monde, des cycles de production courts, un rendement optimal et une forte capacité d'adaptation.
- Un secteur dynamique, générant de nombreux emplois et des porteurs de projets identifiés.
- Une faible empreinte carbone par rapport à d'autres types d'élevage et la capacité de valoriser les coproduits.

**Climat, santé, biodiversité : principaux enjeux à horizon 10 ans :** Si les attentes sociétales en matière de bien-être animal et d'empreinte environnementale s'affirment, elles ne se traduisent pas suffisamment dans les actes d'achat, ce qui appelle des trajectoires de transition à la fois pragmatiques, économiquement soutenables et créatrices de valeur.

- **Climat :** Moins exposées du fait de systèmes majoritairement en bâtiments, l'adaptation est néanmoins nécessaire (bâtiment, conduite d'élevage) pour limiter le stress thermique. Les éleveurs produisant l'alimentation animale à la ferme sont particulièrement exposés aux aléas climatiques, avec des impacts directs sur les rendements et les coûts.
- **Santé :** Les filières sont pleinement engagées dans l'approche One Health avec notamment une réduction significative de l'usage des antibiotiques. La poursuite de ces efforts, conjuguée à la prise en compte des attentes nutritionnelles croissantes (réduction du sel, des matières grasses et des additifs), constitue un levier essentiel de confiance des consommateurs.
- **Sanitaire :** L'intensification des risques sanitaires, notamment liés à l'introduction de maladies animales majeures (Influenza hautement pathogène, peste porcine africaine, ...), constitue un enjeu stratégique pour la pérennité de la production et la maîtrise des coûts de biosécurité. Aussi, la disponibilité de solutions vaccinales acceptées et le maintien d'une industrie vétérinaire innovante constituent des leviers stratégiques de résilience sanitaire et de sécurisation des échanges.
- **Biodiversité :** La richesse de la biodiversité domestique unique, incluant espèces élevées (poulet, dinde, canard, pintade, pigeon, caille, lapin), races locales et lignées génétiques est un atout stratégique majeur. La préservation de la diversité des systèmes de production et des filières de valorisation, y compris sous signes de qualité (Bio, AOP, IGP, Label Rouge), est un levier de résilience.
- **Nutrition :** Si la disponibilité en céréales françaises constitue un atout, la dépendance aux protéines et additifs importés, conjuguée aux aléas climatiques et géopolitiques, expose les éleveurs à des risques de volatilité des coûts et de sécurisation des approvisionnements, soulignant le rôle stratégique de l'industrie de l'alimentation animale.

**Contexte géopolitique – quelle perspectives à 10 ans :** Un contexte d'instabilité politique et économique, de guerre commerciale qui génère une visibilité limitée pour les filières :

- Le poids prépondérant de la Chine sur le marché mondial du porc, du lapin et du foie gras représente un risque pour la stabilité des échanges et des débouchés à l'export.
- La hausse des importations de volailles à bas coûts sur le segment de produits d'entrée / cœur de gamme en provenance du Brésil, de Thaïlande et d'Ukraine, accentuées par certains accords commerciaux, renforce la pression concurrentielle sur les filières européennes et françaises.
- Les filières françaises, historiquement dynamiques à l'export, voient leurs parts de marché s'éroder, le solde du commerce extérieur devenir négatif, car la production recule faute de compétitivité.
- Notre leadership en génétique aviaire & cunicole, atout stratégique et attractif pour les investisseurs français et étrangers doit être préservé en sécurisant les capacités de production et d'export.

### **Consommation - Marchés et débouchés – Projections à 10 ans**

#### • **Volaille de chair**

- Consommation : +1,5%/an entre 2025-2035, 35 kg/hab en 2035 dont 30 kg/hab de poulet
- Export : 25% export/abattages (équilibre matière+ débouchés structurels) + génétique aviaire
- Production : +750 000 tec, soit +4,85%/an d'ici 2035 (si 15% de la production en ECC\*) pour réduire la dépendance aux importations et profiter de la consommation dynamique
- Taux d'autosuffisance : 100 % (au lieu de 75%) ; 30% d'import/consommation (-1/3 d'import)
- Solde du commerce extérieur : déficitaire à -80 000 tec en volume et -600M€ en valeur

\* ECC = European Chicken Commitment, cahier des charges spécifique dont les exigences vont au-delà de la réglementation européenne

#### • **Porc**

- Maintien de la consommation : 2,15 M tec
- Taux d'autosuffisance : >100 % (au lieu de 98%)
- Export : préserver l'équilibre de la valorisation des pièces par de l'export (équilibre matière + produits à valeur ajoutée)
- Réduire le taux d'import (aujourd'hui ~27% sur consommation)
- Maintien de la production : 2,15 M tec
- Solde du commerce extérieur : équilibré en volume, déficitaire en valeur

#### • **Œuf**

- Consommation : + 1,4% par an (+ 1,8 % en œufs coquilles et + 0,5 % en ovo produits).
- Export : Pas d'objectif en œufs coquille mais équilibre matière en ovoproduits (blanc/jaune)
- Production : + 213 500 teoc en 10 ans pour couvrir la hausse de consommation
- Taux d'autosuffisance : 101-102 % (au lieu de 95%)
- Solde du commerce extérieur : proche de l'équilibre/légèrement positif ~ + 2000 teoc

#### • **Lapin**

- Consommation : A minima ralentissement de la baisse (ou stabilisation de la consommation)
- Export : Maintien (baisse généralisée production UE + outil de régulation de la saisonnalité de la demande sur la consommation nationale) + génétique cunicole
- Production : maintien des 24 000 Tec
- Taux d'autosuffisance : >100 % (au lieu de <100%, dégradation régulière du taux)

- Solde du commerce extérieur : excédentaire en volume et en valeur
- **Palmipèdes gras**
  - Consommation nationale : stable
  - Export : Retrouver et puis dépasser le niveau d'avant crises IAHP (+80%/2024)
  - Production : Revenir légèrement au-dessus du niveau d'avant crises IAHP (19 300 T)
  - Taux d'autosuffisance : maintien à 95 %
  - Solde du commerce extérieur : excédentaire en volume, en valeur (+100 M€)

**Trajectoire retenue à 10 ans en termes de production et de transformation - Installation ou reprise d'environ 500 élevages supplémentaires/an. Les capacités d'abattage, découpe, transformation, conditionnement mais aussi de génétique et alimentation animale seront calibrées en conséquence par les industriels des secteurs des viandes blanches. Investissement total amont&aval de 10 à 15 milliards d'euros sur 10 ans :**

- **Volaille de chair** : Répondre à la progression continue de la consommation intérieure de viande de poulet en reconquérant les parts de marché français (ménages et hors domicile, produits d'entrée / cœur de gamme) pour réduire significativement les importations. Pour permettre de reconstituer une filière intégrée, compétitive et résiliente, répartie sur l'ensemble du territoire, il faut créer **+220 nouveaux poulaillers/an** (surface ~1500m<sup>2</sup>/bâtiment, +330000 m<sup>2</sup>/an, 1,4 milliards € sur 10 ans), +10 élevages de reproducteurs/an, **+4 nouveaux couvoirs** en 10 ans, **+8 abattoirs** d'une capacité de 750K/semaine (ou +5 de >1M têtes/semaine, peut consister en partie en l'agrandissement d'usines existantes). La croissance est estimée +1,4%/an en Label rouge (+60 poulaillers LR/an, +24000m<sup>2</sup>/an). Au total amont+aval : Investissements de **2,8 milliards € sur 10 ans**.
- **Œuf** : Répondre à la consommation française dynamique, en développant l'outil de production avec construction de **+73 poulaillers/an** poules pondeuses et poulettes (+1,45 millions de places/an, 780 millions € sur 10 ans), renforcement des capacités accoupage (+8 élevages de reproducteurs) et abattage (**+1 abattoir**), outils de conditionnement (**+ 36 centres**) et de transformation en ovo produits (+1 usine) (total filière : **1,1 milliard € sur 10 ans**) tout en garantissant la compétitivité face aux contraintes réglementaires (ovosexage, modes d'élevage alternatifs).
- **Porc** : Retrouver l'autosuffisance (>100%) et une meilleure couverture des besoins de la consommation française, ciblée sur certaines pièces (à ce jour ~73%), par l'installation ou la reprise de **100 porcheries/an** (renouvellement de 30 000 truies/an, 5 milliards € sur 10 ans), maintenir les marchés export pour l'équilibre carcasse et la valeur ajoutée de produits transformés, assurer la pérennité par la compétitivité durable des outils d'abattage/découpe/transformation (2 milliards € pour la charcuterie) acteurs des transitions et créateurs de valeur, et réduire les importations de charcuteries étrangères. Au total amont+aval : Investissements de **7 milliards € sur 10 ans**.
- **Lapin** : Préserver l'autosuffisance, sécuriser le potentiel de production&outils industriels et maintenir un solde commercial excédentaire. Création ou reprise de **30 élevages/an** rénovés pour atteindre les objectifs en matière d'élevages alternatifs à la cage standard (**300 millions € sur 10 ans** pour l'amont).

- **Palmipède gras** : Satisfaire une consommation stable avec un objectif export légèrement supérieur au niveau d'avant crises IAHP (+80%/2025), pérenniser une génétique 100% française. Les capacités industrielles aval sont déjà disponibles, l'enjeu est d'optimiser leur utilisation et les pérenniser grâce au développement de la production pour l'export. Pour cela, création de **+55 élevages/an** et 100 reprises/an (**250 millions € sur 10 ans**).
- **Alimentation animale** : Pour satisfaire les besoins de l'élevage en France, le secteur industriel estime la hausse de la production d'aliments composés de 1,2% par an (+ 1,16 MT d'ici 2030). En 2035, en viandes blanches, le besoin supplémentaire en aliments composés est estimé à + 924 000 T d'aliment à produire (+ 806 000 tonnes en volailles). Une augmentation du parc industriel de **+ 4 à 5 unités de fabrication** d'une capacité de 200 à 250 000 T et/ou une montée en charge dans les usines existantes avec des investissements en lignes de production & cellules de stockage sera nécessaire, soit **130 à 150 millions d'€ sur 10 ans** de nouveaux investissements au total. En ajoutant les matières premières directement transformées dans les fermes, le secteur estime un besoin total de 31 millions de tonnes pour couvrir les besoins.

## 2. Présentation des 4 actions prioritaires transverses qui peuvent être dynamisées en les inscrivant dans la souveraineté

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers	Avancement
<p><b>- Adapter la réglementation environnementale aux réalités de l'élevage :</b></p> <p>- En France : Instaurer un cadre législatif (DDADUE) et un contrôle environnemental adaptés à l'élevage</p> <p>- En UE : Exclure les filières porcines et avicoles du champ de la directive IED 2.0 en cours de discussion</p>	<p>- Simplifier la réglementation environnementale pour faciliter création, reprise, modernisation, des élevages</p> <p>- Sécuriser investissement &amp; renouvellement des générations et répondre aux marchés tout en accélérant les transitions (bien-être et environnement)</p>	<p>- Contribution majeure à la souveraineté alimentaire</p> <p>- Ne pas considérer l'élevage comme une activité industrielle</p> <p>- Filières structurées et professionnalisées</p> <p>- Maintien des progrès environnementaux grâce à des leviers techniques déjà disponibles</p>	<p>- Sur transposition et charges administratives excessives existantes et en projet qui pénalisent la compétitivité</p> <p>- Coûts de mise en conformité élevés, notamment pour les élevages de taille intermédiaire sans prix de vente plus élevé pour l'éleveur</p> <p>- Pression concurrentielle des importations en l'absence de réciprocité des normes</p>	<p>- Cadre dédié à l'élevage (DDADUE art. 52)</p> <p>- Sortir l'élevage porc/volailles d'IED 2.0</p> <p>- Progressivité des exigences et sécurité juridique compatibles avec les cycles d'investissement</p> <p>- Reconnaissance des efforts réalisés par les éleveurs par une juste rémunération</p>	<p>Au 1<sup>er</sup> semestre 2026</p> <p>- En France : Loi DDADUE, art. 52 en débat au parlement</p> <p>- A Bruxelles : Négociations fermes sur l'IED 2.0 en cours de discussion afin d'exclure les filières porcines et avicoles du champ de la directive</p>
<p><b>- Réduire complexité &amp; durée des procédures / et accompagner les projets</b></p> <p>- Harmoniser toutes les réglementations nationales sur les textes européens</p>	<p>- Accélérer et sécuriser des procédures administratives pour les projets agricoles et industriels agro-alimentaires</p>	<p>- Planification à 10 ans pour dynamiser les territoires et renforcer la souveraineté alimentaire : contrats d'avenir lisibles et stables</p> <p>- Sécuriser juridiquement les décisions pour favoriser les investissements de modernisation et d'industrialisation, nécessaires à la compétitivité des filières</p>	<p>- Complexité &amp; empilement des procédures (sanitaire, environnement, urbanisme)</p> <p>- Contestations locales trop fréquentes des projets : Recours, contentieux, allongement des délais</p> <p>- Hétérogénéité du soutien des collectivités territoriales</p>	<p>- Dé-sur transposer tous les textes existants FR/UE</p> <p>- Ne pas sur-transposer toute nouvelle directive UE/FR)</p> <p>- Instruction proportionnée selon les impacts des projets</p> <p>- Délais d'instruction plafonnés à 1 an</p>	<p>Au 1<sup>er</sup> semestre 2026</p> <p>- Traiter en 1<sup>er</sup> les problématiques simples déjà identifiées :</p> <p>* Permettre le 44T transfrontalier,</p> <p>* Augmenter le PTAC des porteurs</p> <p>* Transport des PAT,</p> <p>* Transport en WE</p> <p>* Harmoniser ovosexage, ...</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Inform</b>er sur l'<b>origine des produits</b> pour valoriser les avantages comparatifs liés à l'origine FR</li> <li>- <b>Afficher l'origine des produits</b> de 1<sup>ère</sup> transformation et des principaux ingrédients pour la 2<sup>ème</sup> transformation</li> <li>- Mettre en cohérence les politiques agricoles, marketing et d'information du consommateur (public/privé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager le patriotisme alimentaire dans tous circuits d'achats en valorisant l'origine FR pour se différencier de la concurrence étrangère</li> <li>- Orienter les achats vers des productions à standards élevés (sanitaires, sociaux environnementaux)</li> <li>- Soutenir la compétitivité des filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la souveraineté alimentaire, à l'emploi et aux territoires</li> <li>- Image positive du «produit français» auprès des consommateurs</li> <li>- Pérenniser les modèles de production structurés, contrôlés et auditables (sécurité sanitaire, bien-être animal et traçabilité)</li> <li>- Notoriété des savoirs faire français d'excellence : atout pour l'exportation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de complexité ou d'hétérogénéité des dispositifs d'étiquetage</li> <li>- Rigidité des règles de concurrence du marché unique européen</li> <li>- Révision du règlement INCO pour l'affichage en GMS de l'origine des viandes utilisées comme ingrédient</li> <li>- Risque de doublon du Logo « origine info » avec les logos « type APAF » interprofessionnels</li> <li>- Lisibilité insuffisante de l'origine pour le consommateur (restauration hors domicile, produits transformés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etiquetage clair, harmonisé et obligatoire de l'origine (viande et ingrédients ; INCO en lapin)</li> <li>- Privilégier les logos interprofessionnels de type APAF connus de 95% des consommateurs</li> <li>- Communication pédagogique avec les interprofessions sur les hauts standards FR et les signes de qualité</li> <li>- Mobilisation de la commande publique et de la restauration collective</li> </ul>	<p>2026</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer l'obligation d'indication de l'origine de la viande aux plats préparés, pour une information complète du consommateur</li> <li>- Renforcer les contrôles et sanctions de la DGCCRF sur les potentielles mentions trompeuses (interdiction des symboles « Made in France », drapeau FR, ...) sans assise légale</li> <li>- Elaborer des règles d'étiquetage pour les produits non français : affichage explicite du pays d'origine des cinq principaux ingrédients (hors eau)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Créer et financer «France Territoire de Souveraineté alimentaire»</b> pour déployer en régions l'ambition de souveraineté alimentaire et créer un élan de mobilisation tous les acteurs privés, publics, politiques, collectivités, ...</li> <li>- <b>Mobiliser le Fonds Souverain agricole</b> en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la souveraineté alimentaire française en apportant un cadre structurant et des soutiens financiers ciblés</li> <li>- Sécuriser, moderniser et développer les élevages et les structures amont/aval</li> <li>- Accompagner les transitions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à répondre rapidement à la demande intérieure croissante pour limiter les importations</li> <li>- Installer de nouveaux élevages, moderniser les bâtiments (bien-être, isolation, biosécurité, ...) et les abattoirs &amp; industries de transformation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de ressources budgétaires et des outils financiers adaptés au contexte de volatilité induite par le contexte climatique, sanitaire et géopolitique</li> <li>- Absence ou faiblesse du consensus local sur l'implantation de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'inspirer de la dynamique « France Terre d'industrie » pour créer « France Territoire de Souveraineté alimentaire »</li> <li>- Contact avec AMF et AMRF pour obtenir un soutien aux projets</li> </ul>	<p>Au 1<sup>er</sup> semestre 2026</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la thématique « développement de l'élevage » dans la loi d'urgence</li> <li>- Interpeler le Ministère de la transition écologique sur la nécessaire stabilité sur le photovoltaïque</li> </ul>

régions pour financer modernisations et transitions alimentaires	générationnelles, environnementales, sociales et sanitaires des filières	- Fort impact dans les communes rurales : maintien de l'élevage créateurs de richesse et de très nombreux emplois induits des secteurs BTP, conseil, équipements, ...	bâtiments d'élevage ou industriels	- Mobiliser R&D, IA, innovations, ... pour gagner en compétitivité  - Stabiliser la politique de soutien au photovoltaïque (couverture des toits agricoles, ombrières sur les parcours)	- Obtenir l'engagement de l'AMF et l'AMRF de l'intérêt de soutenir les projets d'élevage  - Mobiliser le Fonds Souverain agricole
--	--	---	------------------------------------	---	---

### 3. Fiches de présentation des 3 projets prioritaires issus des travaux

Action	Objectif à 10 ans	Atouts	Contraintes	Leviers	Avancement
<p><b>Produire plus à hauteur de la demande des marchés</b> est une condition de la souveraineté alimentaire : sans outil de production adapté et compétitif, la France importera ce qu'elle ne produit plus.</p> <p>- Construire des élevages modernes, innovants et résilients face au changement climatique</p> <p>- Moderniser les outils industriels abattoirs/ découpe/transformation</p>	<p>- Installation ou reprise d'environ 400 élevages supplémentaires par an pour un investissement de 10 à 15 milliards € sur 10 ans</p> <p>- Répondre à la diversité des attentes des marchés (entrée&amp;cœur de gamme, SIQO, produits du quotidien) et de la société (bien-être animal, RSE) en raisonnant en flux tiré</p> <p>- Adaptation de l'outil industriel à la hausse de production, tout en assurant un maillage territorial adapté (investissement de 3 milliards € sur 10 ans en volailles, 2 milliards € en charcuterie)</p>	<p>- Projets confirmés d'éleveurs et de conditionneurs / transformateurs</p> <p>- Filières structurées et intégrées, avec un savoir-faire technique reconnu</p> <p>- Cycles de production courts et adaptables, standards élevés en sécurité sanitaire, traçabilité, bien-être animal</p> <p>- Industries agricoles et agro-alimentaires mobilisées : 1<sup>er</sup> employeur de France</p> <p>- Génétique performante</p>	<p>- Difficulté pour obtenir les permis de construire et autorisations dans un délai acceptable face à la complexité réglementaire, administrative et normative</p> <p>- Décrochage de compétitivité face à certains pays européens</p> <p>- Difficultés de renouvellement des générations et d'acceptabilité locale des projets</p> <p>- Surcoûts biosécurité, bien-être animal, énergétique, environnemental, ...</p>	<p>- Faciliter les installations et autorisation (production et transformation)</p> <p>- Objectif : d'obtenir permis&amp;autorisation en un an</p> <p>- Mobilisation des élus locaux</p> <p>- Souligner le rôle clé de l'élevage dans l'emploi et la vitalité des territoires ruraux</p>	<p>- Simplification réglementaire (débureaucratisation) et mobilisation des élus au 1<sup>er</sup> semestre 2026 pour commencer le déploiement des projets dès cette année 2026</p> <p>- Mise en place d'un accompagnement « succession » pour les entreprises dont les dirigeants arrivent à la retraite (type pacte Dutreil)</p>
<p><b>Export : simplifier, sécuriser, conquérir</b></p> <p>- Accélérer les procédures par la dématérialisation des outils (Expadon2) et la régionalisation des certifications</p>	<p>- L'export n'est pas un débouché secondaire mais un levier stratégique pour valoriser les savoir-faire français, sécuriser les filières, générer un chiffre d'affaire et renforcer la souveraineté économique agroalimentaire</p>	<p>- Générer du chiffre d'affaire pour les entreprises (compétitivité) et améliorer le solde de la balance commerciale agro-alimentaire</p> <p>- Valoriser le leadership français notamment en</p>	<p>- Concurrents UE et internationaux plus compétitifs et plus agressifs sur les prix</p> <p>- Barrières sanitaires et réglementaires élevées, restrictions régulières certains marchés tiers</p>	<p>- Renforcer la diplomatie commerciale sanitaire en capitalisant sur : L'origine France (expertise génétique, gastronomie, ...) et action sur les normes internationales</p>	<p>2026</p> <p>- Améliorer l'outil Expadon2 (dématérialisation)</p> <p>- Renforcer le Bureau export/ DGAL, créer un poste de CVO adjoint</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation les marchés à l'export : garantir l'accès aux marchés tiers en renforçant la diplomatie sanitaire</li> <li>- Renforcement des infrastructures logistiques et de transport</li> <li>- Diversifier et renforcer les débouchés sur les marchés (notamment ceux avec valeur ajoutée) en croissance grâce à une coordination renforcée via une task-force export</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être conquérant à l'export (coproduits, charcuterie, génétique aviaire&amp;cunicole, foie gras, ...)</li> </ul>	<p>génétique cunicole&amp;avicole, les savoir-faire produits différenciants (charcuterie, foie gras, produits élaborés) et les coproduits valorisables sur les pays tiers (équilibre carcasse)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser l'expérience historique de l'export grâce à l'image de qualité, de traçabilité, de sécurité sanitaire et d'excellence française à l'international</li> </ul>	<p>(acceptabilité de la vaccination et du zonage)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplomatie commerciale insuffisante</li> <li>- Fragmentation de l'offre export (PME, volumes limités)</li> <li>- Coordination insuffisante entre acteurs publics et filières à l'export</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibler les marchés à fort potentiel et adapter l'offre</li> <li>- Mutualiser les démarches export (interprofessions, marques collectives, pavillons France)</li> <li>- Soutenir l'export des coproduits, levier économique et environnemental (sous-valorisation actuellement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplifier &amp; accélérer les procédures export : régionaliser la certification</li> <li>- Génétique aviaire : Permettre la compartimentation, construire un animal hôtel à Roissy (poussins d'1 jour)</li> </ul>
<p><b>Actions de communication pédagogique sur les modèles d'élevage durable</b> (externalités positives) et sur les <b> bénéfices de l'alimentation/santé</b> de la consommation de produits carnés, d'œufs, de foie gras sur la base de données scientifiques et techniques disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir les élevages et les entreprises au public</li> <li>- Faire des élus locaux de relais et des médiateurs des projets agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider la souveraineté alimentaire et l'acceptabilité de l'élevage et des produits animaux dans la société</li> <li>- Réduire la défiance sociétale et les discours simplificateurs ou idéologiques</li> <li>- Faire reconnaître les externalités positives des modèles d'élevage français (territoires, environnement, biodiversité domestique, économie circulaire, valorisation des coproduits,)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèles français parmi les plus encadrés et sécurisés au monde (sanitaire, bien-être, environnement)</li> <li>- Produits d'origine à haute valeur nutritionnelle : protéines de haute qualité, vitamines (B12, D), minéraux (fer, zinc, sélénium) ;</li> <li>- Filières organisées, interprofessions structurées</li> <li>- Attachement culturel fort aux traditions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discours médiatiques souvent polarisés ou anxiogènes, méfiance vis-à-vis de la parole institutionnelle</li> <li>- Amalgames trop fréquents entre modèles étrangers intensifs / modèles français diversifiés</li> <li>- Manque de coordination entre messages : nutrition, environnement, bien-être animal</li> <li>- Faible visibilité des externalités positives (emploi en ruralité,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une communication factuelle, pédagogique et incarnée</li> <li>- Appuyer les messages sur la nutrition, l'expertise médicale, les instituts de recherche</li> <li>- Former les relais d'opinion : enseignants, professionnels de santé, restauration collective</li> <li>- Coordonner les messages entre État,</li> </ul>	<p>2026</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la reconnaissance institutionnelle du rôle de l'élevage dans : la souveraineté alimentaire, la transition agro écologique</li> <li>- Construire une stratégie nationale structurée sur le lien élevage – alimentation – santé – environnement</li> <li>- Communiquer de façon organisée et offensive, renforcer</li> </ul>

		culinaires et la gastronomie française	paysages, médical, économie circulaire, ...)	filières et interpros ; Adapter les formats : grand-public, jeunes, décideurs, prescripteurs	les actions interprofessionnelles pour les rendre plus visibles à grande échelle
--	--	--	--	--	--